



La vigile pascale



Le début du mois d'avril coïncide avec la semaine sainte et la grande fête de Pâques. Notez que la vigile pascale constitue un des moments privilégiés de l'année liturgique. On peut même affirmer que c'est la mère de toutes les célébrations et le sommet de la liturgie, puisqu'on y célèbre la résurrection de Jésus, l'événement central de la foi chrétienne et la source de notre espérance.

Depuis plusieurs années nous avons le bonheur de célébrer de nombreux baptêmes d'adolescents et d'adultes au cours de cette vigile. Leur accompagnement dans cette grâce offre à tous l'opportunité de renouveler la compréhension de la vie chrétienne : de mieux saisir l'articulation entre les trois sacrements de l'initiation chrétienne (baptême, confirmation et accès à la table eucharistique) ; et d'entrer plus avant dans la dynamique eucharistique de la vie à la suite du Christ.

J'attire tout particulièrement votre attention sur la liturgie de la Parole de cette sainte nuit. On peut être tenté de réduire le nombre des

lectures, alors que l'Eglise nous invite à méditer sept grands textes bibliques de l'Ancien Testament évoquant des étapes majeures de l'Alliance, qui trouvent leur plénitude dans la résurrection du Christ qu'elles annoncent. Elles offrent un itinéraire spirituel qui nous permet de saisir la vie chrétienne en termes de recreation, d'adoption filiale, de libération, avec la dimension ecclésiale, et sous le régime de la grâce de l'Esprit Saint. En contemplant les merveilles que Dieu a réalisées pour son peuple, depuis les origines, accueillons aussi leur actualisation dans chacune de nos vies.

Mgr Pascal Roland

Agenda DE L'ÉVÊQUE

Triduum pascal à la co-cathédrale de Bourg-en-Bresse

• **Dimanche 5 avril – Pâques**

Messe au centre pénitentiaire de Bourg en Bresse

• **Lundi 13 avril**

Rencontre de l'économe et du vicaire général

Point avec la déléguée épiscopale communication-information

• **Mardi 14 avril**

Présence au sanctuaire d'Ars

• **Mercredi 15 avril**

Réunion entre l'équipe animatrice de la Maison St François de Sales de Paray le Monial et les évêques référents en visioconférence

Rencontre des prêtres aînés à l'Orée de Seillon

Conseil d'administration Maisons d'Alliance

• **Jeudi 16 avril**

Bureau National des Exorcistes à la CEF

• **Vendredi 17 avril**

Cours au séminaire d'Ars

• **Samedi 18 avril et dimanche 19 avril**

Pèlerinage pour les étudiants et jeunes professionnels (18-35 ans) à Belley

• **Lundi 20 avril**

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique et du vicaire général

• **Mardi 21 avril**

Journée Emmaüs avec
l'Enseignement catholique à Ars

• **Mercredi 22 avril**

Journée Emmaüs avec
l'Enseignement catholique à Ars

Rencontre des confirmands
du doyenné Revermont à
Marboz

• **Jeudi 23 avril**

Fraternité missionnaire diocésaine

Rencontre du responsable du
catéchuménat

• **Vendredi 24 avril**

Formation à l'accompagnement
spirituel à la Pastorale des Jeunes

• **Lundi 27 avril**

Rencontre de l'économe et du
vicaire général

Bureau du conseil presbytéral

• **Mardi 28 avril**

Rencontre des prêtres du doyenné
de Bresse

Soirée avec les Associations
et mouvements en lien avec la
Pastorale de la Famille

• **Mercredi 29 avril**

Rencontres des confirmands du
Pays de Gex et de la Michaille

• **Jeudi 30 avril**

Rencontre des prêtres du doyenné
de Bourg en Bresse

LA MISSION DES ÉVÊQUES

La proximité de la fin de ma mission et la prochaine nomination d'un nouvel évêque doit nous conduire à réfléchir au sens et à la mission des évêques. La première chose à rappeler c'est que la source et le but de cette institution divine, c'est le Christ Jésus, le Bon Pasteur. Tout part de lui et tout est centré sur lui. Le ministère des évêques doit en effet assurer la pérennité de l'œuvre du Christ, unique Pasteur éternel, qui prend soin des brebis que nous sommes, en affirmant lui-même : « *Moi, je suis venu pour que les brebis aient la vie, la vie en abondance* » (Jean 10, 10).

Le concile Vatican II enseigne qu'« *En la personne des évêques assistés des prêtres, c'est le Seigneur Jésus-Christ, Pontife suprême, qui est présent au milieu des croyants* » (constitution *Lumen Gentium*, n° 21). Cette présence sacramentelle est essentielle, car elle signifie très concrètement que nous n'avons pas l'initiative de notre rassemblement, mais que nous sommes une assemblée convoquée (c'est ce que signifie le mot *Eglise* »), rassemblée et envoyée par le Christ.

Ensuite il est capital de relever qu'on parle des évêques, comme des prêtres, toujours au pluriel, car « *le ministère ordonné est radicalement de nature communautaire et ne peut être rempli que comme œuvre collective* » (Jean-Paul II, exhortation *Pastores dabo vobis*, n° 17). Les évêques constituent un corps qui succède au collège des Apôtres : « *De même que Saint Pierre et les autres apôtres constituent, de par l'institution du Seigneur, un seul collège apostolique, semblablement le Pontife romain, successeur de Pierre et les évêques successeurs des apôtres, forment entre eux un tout* » (*Lumen Gentium*, n° 22). Plus précisément, c'est le collège des Apôtres qui se perpétue dans le collège épiscopal.

Les évêques sont donc collégalement responsables de l'annonce universelle de l'**Évangile** dont les Apôtres sont les témoins privilégiés : « Si chaque évêque n'est pasteur propre que de la portion du troupeau confiée à ses soins, sa qualité de légitime successeur des apôtres par institution divine le rend solidairement responsable de la mission apostolique de l'Eglise » (Catéchisme de l'Eglise Catholique, n° 1560).



Ministère de nature collégiale

Le collège des Apôtres se perpétue dans le collège des évêques

On parle des évêques, comme des prêtres, au pluriel :
les évêques constituent un corps qui succède au collège des Apôtres.

Même plus, c'est le collège des Apôtres qui se perpétue dans le collège épiscopal.



Il est fréquent que les gens portent sur l'Eglise un regard qui n'est pas ajusté, en référence au fonctionnement d'une entreprise multinationale avec ses succursales. En fait l'Eglise vit selon le principe de la communion. Le concile Vatican II enseigne que « *La charge pastorale, c'est-à-dire le soin habituel et quotidien de leurs brebis, est pleinement remise [aux évêques] ; on ne doit pas les considérer comme les vicaires des Pontifes romains, car ils exercent un pouvoir qui leur est propre et, en toute vérité, sont, pour les peuples qu'ils dirigent, des chefs* » (Lumen Gentium, n° 27).

Précisons que l'Eglise catholique n'est pas la somme des Eglises particulières (diocèses), mais que chaque Eglise particulière est *catholique* (littéralement, en grec : *selon le tout*), dans la mesure où elle vit en communion avec toutes les autres Eglises particulières. Cela se traduit concrètement par le fait que lors de la célébration de l'Eucharistie, mention est faite du pape et de l'évêque du lieu dans la prière commune.

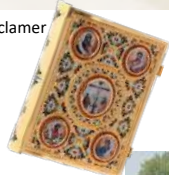
A la lumière de ce qui a été dit ci-dessus, prenons conscience que la cellule de base n'est donc pas la paroisse, comme beaucoup l'imaginent, mais le diocèse, car celui-ci est établi autour d'un évêque successeur d'apôtre. Pour exercer son ministère auprès de ceux qui lui sont confiés, l'évêque est assisté des prêtres : *« Coopérateurs avisés de l'ordre épiscopal dont ils sont l'aide et l'instrument, appelés à servir le peuple de Dieu, les prêtres constituent avec leur évêque un seul presbyterium aux fonctions diverses. En chaque lieu où se trouve une communauté de fidèles, ils rendent d'une certaine façon présent l'évêque auquel ils sont associés d'un cœur confiant et généreux, assumant pour leur part ses charges et sa sollicitude, et les mettant en œuvre dans leur souci quotidien des fidèles. »* (Lumen Gentium, n° 28).

La mission des évêques et des prêtres qui leur sont associés est triple : enseigner, sanctifier et gouverner. La prédication de l'Évangile est la première responsabilité. Lors de l'ordination épiscopale deux gestes le signifient : *« L'imposition du livre des Évangiles au-dessus de la tête de l'ordinand, pendant la prière d'ordination, et sa remise entre les mains de l'ordonné mettent en lumière le fait que la prédication fidèle de la parole de Dieu est la charge principale de l'évêque »* (rituel n° 26). Ensuite, la mission de sanctifier consiste à conduire à la vie en dispensant les sacrements. Enfin, la charge de gouverner revient à guider, rassembler et animer le troupeau, afin que tous vivent en union intime avec Dieu et dans l'unité les uns avec les autres. Cette mission est signifiée lors de l'ordination par la remise de la crosse : *« Recevez le bâton de pasteur, signe de votre charge : prenez soin de tout le troupeau du Seigneur, dans lequel l'Esprit Saint vous a établi comme évêque pour gouverner l'Eglise de Dieu »* (rituel n° 54)



Triple charge (tria munera)

- **Enseigner** (proclamer la Parole)



- **Sanctifier** (libérer du mal et conduire à la vie par les sacrements)



- **Guider** (rassembler et animer le troupeau, que tous vivent en communion).





Pour mener à bien les missions qui lui sont confiées, un évêque bénéficie d'une multiplicité de conseils, dont les plus importants sont le conseil presbytéral (une dizaine de prêtres élus pour 3 ans par l'ensemble de leurs confrères afin de constituer comme le sénat de l'évêque), et le conseil diocésain pour les affaires économiques (8 laïcs nommés pour 5 ans). Par ailleurs, en application du principe de subsidiarité, l'évêque donne délégation à des personnes compétentes **à qui il confie la responsabilité d'un** certain nombre de domaines, notamment l'économet diocésain, l'Enseignement Catholique, le catéchuménat, le diaconat, etc., sans oublier le vicariat général et la chancellerie.

La mission reçue est considérable et bien au-delà des seules forces d'un homme, qui se sait pauvre pécheur pardonné, tout comme les autres, et qui est conscient de ses limites. Mais celui-ci sait pouvoir compter sur l'action de l'Esprit Saint : *« Le Seigneur Jésus assiste toujours son Église et ses ministres, spécialement les évêques, auxquels il en a confié le gouvernement : avec la charge, il donne la grâce, dans les responsabilités, il augmente les forces. »* (Directoire, n° 231).

Le processus de nomination d'un nouvel évêque

Selon le Droit de l'Eglise, l'évêque qui a atteint soixante-quinze ans accomplis est prié de présenter au pape la renonciation à son office. Le nonce apostolique enquête alors sur le diocèse et ses besoins ainsi que sur le pasteur idéal pour ce diocèse. A l'issue des consultations, il adresse au Dicastère pour les évêques une liste de trois noms. Une commission examine cette liste, exprime son avis, et le Cardinal-Préfet de ce dicastère présente au pape la sélection. Le pape choisit un candidat. Le nonce informe alors celui dont le nom a été retenu. Il transmet ensuite ce nom au bureau des cultes (Ministère de l'intérieur), qui a possibilité de faire valoir « une observation de nature politique ». A l'issue de cette consultation la nomination est officialisée, tandis que l'ancien évêque est relevé de sa charge et reçoit le titre d'évêque émérite. Il devient alors administrateur apostolique du diocèse en attendant l'installation du successeur. Le vicaire général et le conseil presbytéral cessent leurs fonctions. C'est le collège des consultants qui conseille l'administrateur. L'évêque nommé doit recevoir l'ordination épiscopale (s'il n'est pas déjà évêque) et prendre son office dans un délai de trois mois.

+ Pascal Roland

Pour aller plus loin : interview de Mgr Roland sur le Ministère épiscopal sur RCF Pays de l'Ain au micro de Marilia Ajagama : <https://www.rcf.fr/vie-spirituelle/eglises-en-marche?episode=665491>

PRIÈRE POUR ACCUEILLIR UN NOUVEL ÉVÊQUE

Dieu notre Père,
ton Fils Jésus a choisi les Apôtres
pour sanctifier ton peuple,
le conduire et lui annoncer l'Évangile.

Nous t'en prions :
accorde à notre Église diocésaine
un pasteur selon ton cœur
qui saura nous guider
et nous accompagner dans notre mission.

Rends-nous ouverts et accueillants
à celui que l'Esprit Saint
choisira comme évêque de Belley-Ars.

Confiants que tu exauces
la prière de tes enfants,
nous te le demandons
et te rendons grâce par Jésus-Christ,
notre Seigneur.
Amen



COMMUNIQUÉ DES NOMINATIONS

28 MARS 2026

A dater du 1^{er} septembre 2026

I. Fins de missions

- **M. l'abbé Brice BABAKILA**, prêtre du diocèse de Brazzaville (République du Congo) arrivé au terme de sa mission, est déchargé de son office de curé du groupement paroissial de Saint-André-Ambérieux et remis à la disposition de son diocèse. L'évêque le remercie vivement pour le travail pastoral accompli dans les missions confiées : vicaire paroissial à Saint-Didier-sur-Chalaronne (2019-2020) et curé du groupement paroissial de Saint-André-Ambérieux (2020-2026).
- **M. l'abbé Christian de BOYSSON** est déchargé de son office d'aumônier de l'Ehpad L'Orée de Seillon (Péronnas). Il conserve ses autres missions et assure des permanences de confession à Notre-Dame de Bourg-en-Bresse. L'évêque le remercie vivement pour le travail pastoral accompli à L'Orée de Seillon depuis 2018.
- **M. l'abbé Rémi GRIVEAUX**, prêtre du diocèse de Paris arrivé au terme de sa mission, est déchargé de son office de curé recteur du groupement paroissial d'Ars-sur-Formans et remis à la disposition de son diocèse. L'évêque le remercie vivement pour le travail pastoral accompli à Ars-sur-Formans depuis 2020.
- **M. l'abbé Gabriel MASSEMBO**, prêtre du diocèse de Brazzaville (République du Congo) arrivé au terme de sa mission, est déchargé de son office de vicaire dans le groupement paroissial de Bellegarde-sur-Valserine et remis à la disposition de son diocèse. L'évêque le remercie vivement pour le travail pastoral accompli dans les missions confiées : administrateur puis curé du groupement paroissial de Viriat (2019-2025), aumônier des Scouts de France de Bourg-en-Bresse (2021-2025) et vicaire paroissial à Bellegarde-sur-Valserine (2025-2026).

- **M. l'abbé Jean TOE**, prêtre du diocèse de Ségou (Mali) arrivé au terme de sa mission, est déchargé de son office de chapelain du sanctuaire d'Ars-sur-Formans et remis à la disposition de son diocèse. L'évêque le remercie vivement pour le travail pastoral accompli au sanctuaire d'Ars-sur-Formans depuis 2019.

II. Nouvelles missions

Lorsque plusieurs prêtres reçoivent une mission dans un même groupement paroissial, ils sont appelés à collaborer à l'exercice de la charge pastorale du groupement, selon leur office et les orientations indiquées dans leurs lettres de nominations respectives.

- **M. l'abbé Axel ALBAR** est envoyé pour une année de formation. De ce fait il est déchargé de ses offices de vicaire dans la paroisse Notre-Dame de Bourg-en-Bresse et d'aumônier du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse (Fleyriat et Pélican).
- **M. l'abbé Olivier BEREND** est nommé aumônier du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse (Fleyriat et Pélican) et de l'Ehpad L'Orée de Seillon (Péronnas) pour une durée de trois ans. Il réside à la Maison Jean-Marie Vianney (Bourg-en-Bresse).
- **M. l'abbé Sonès CASTELLY**, prêtre du diocèse de Anse-à-Veau (Haïti) administrateur du groupement paroissial de Saint-Genis-Pouilly, est nommé avec l'accord de son évêque curé du groupement paroissial de Saint-Genis-Pouilly. Il réside au presbytère de Saint-Genis-Pouilly.
- **M. l'abbé Israël KONDOH**, prêtre du diocèse d'Aného (Togo), est nommé avec l'accord de son évêque curé du groupement paroissial de Saint-André-Ambérieux. De ce fait il est déchargé de son office de vicaire dans les groupements paroissiaux de Culoz et de Champagne-en-Valromey. Il réside au presbytère de Saint-André-de-Corcy.
- **M. l'abbé Désiré VOSSOU**, prêtre du diocèse d'Aného (Togo), est nommé avec l'accord de son évêque vicaire dans les groupements paroissiaux de Culoz et de Champagne-en-Valromey, pour une durée d'un an. Il réside au presbytère de Culoz.

- **M. l'abbé Martin PINET**, prêtre du diocèse de Beauvais, est nommé avec l'accord de son évêque curé recteur du groupement paroissial d'Ars-sur-Formans. Il réside au presbytère d'Ars-sur-Formans.
- **M. l'abbé Judicaël Vianney HOUNKPATIN**, prêtre du diocèse d'Abomey (Bénin), est nommé avec l'accord de son évêque vicaire chapelain dans le groupement paroissial d'Ars-sur-Formans, pour une durée d'un an. Il réside au presbytère d'Ars-sur-Formans.
- **M. l'abbé Maximilien LOBONGA LISANI**, prêtre du diocèse de Kisangani (République Démocratique du Congo) est nommé avec l'accord de son évêque vicaire chapelain dans le groupement paroissial d'Ars-sur-Formans, pour une durée d'un an. Il réside au presbytère d'Ars-sur-Formans.
- **M. l'abbé Hubert MAILLARD**, renouvelé dans sa charge de chapelain du sanctuaire d'Ars-sur-Formans à dater du 1er septembre 2025, est nommé en outre vicaire dans le groupement paroissial d'Ars-sur-Formans.
- **M. l'abbé Thomas MESIDOR**, renouvelé dans sa charge de chapelain du sanctuaire d'Ars-sur-Formans à dater du 1er septembre 2024, est nommé en outre vicaire dans le groupement paroissial d'Ars-sur-Formans.
- **M. l'abbé Michel-Jean PILLET**, prêtre aîné, est nommé chapelain au sanctuaire d'Ars-sur-Formans pour une durée d'un an. Il réside au béguinage Saint-Jean à Ars-sur-Formans.
- **M. l'abbé Barnabé MABELA MAKANDA**, prêtre du diocèse de Kisantu (République Démocratique du Congo), est nommé avec l'accord de son évêque vicaire dans le groupement paroissial de Bellegarde-sur-Valserine, pour une durée d'un an. Il réside au presbytère de Bellegarde-sur-Valserine.
- **M. l'abbé Xavier ROQUETTE**, prêtre aîné, est nommé confesseur au sanctuaire d'Ars-sur-Formans. En lien avec les paroisses et aumôneries concernées, il rend des services au sein de l'hôpital de Trévoux, de l'EHPAD de Reyrieux et de la prison de Villefranche-sur-Saône. En outre l'évêque de Belley-Ars l'autorise à être l'accompagnateur spirituel

de l'équipe organisatrice de l'association Les Journées Paysannes. Ces missions lui sont confiées pour une durée d'un an. Il conserve son domicile au Foyer Sacerdotal Jean-Paul II, à Ars-sur-Formans.

III. Information

Dans le cadre de la formation permanente des prêtres, MM. les abbés Ishaq BARKAT, Stanislas DARMANCIER, Laurent REVEL, Raphaël RIGAUD et Martin SOBOUL sont appelés à suivre le parcours « **Ravive en toi le don de Dieu** » organisé par la Province ecclésiastique de Lyon.

Ces nominations seront promulguées dans *Église des Pays de l'Ain*.
Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à l'évêché de Belley-Ars,
Le samedi 28 mars 2026
En la fête de saint Etienne Harding, abbé de Cîteaux

+ Pascal Roland

Par mandement

P. Christian JOSSELIN
Chancelier

LANCEMENT DU DENIER VENDREDI 27 FÉVRIER 2026

Le lancement de la campagne du Denier 2026 s'est tenu vendredi 27 février à Bourg-en-Bresse en présence de 80 personnes .

Au programme de la matinée un temps de méditation de l'évangile de Saint Jean (6,1-15) sur la multiplication des pains, au milieu d'une foule de 5000 personnes un enfant s'avance avec 5 pains et 2 poissons. C'est à partir de ce don que le chemin de la grâce va passer et que le miracle va s'accomplir. Sans ce don il ne se passe rien. C'est le cœur du don : sa signification ecclesiologique.



Jérôme Rougié, économiste diocésain, a présenté le profil des donateurs : 68 % de nos donateurs ont plus de 62 ans, selon l'INSEE cette tranche d'âge correspond à 38% de la population globale de l'Ain.

Pour construire l'Eglise d'aujourd'hui et de demain il est important de fidéliser les donateurs et d'en trouver de nouveaux. Pour y parvenir des outils existent : trois affiches dans la continuité de la campagne 2025, un kakémono qui explique les ressources de l'église, un tract pédagogique mis à disposition des paroisses. Autre outil important : le site de dons don.belley-ars.fr qui a été modernisé en novembre 2025. Les dons en ligne sont sécurisés et facilités. Il est désormais possible de faire un don récurrent en ligne depuis un ordinateur ou un smartphone. La plateforme permet également de créer une page interactive d'appel aux dons paroissiaux avec des dons fléchés.

Un temps d'échange en doyenné a permis de faire émerger des questions et un partage d'initiatives paroissiales. La matinée s'est conclue autour d'un temps convivial.

L'équipe Ressources du diocèse

DENIER DE L'EGLISE : PASSER A L'ACTION EN PAROISSE

L'église catholique vit de dons et de la générosité des fidèles. Chaque paroisse est désormais invitée à se saisir des outils du Denier et contribuer à faire vivre l'Eglise. Pour vous inspirer vous trouverez ci-dessous une fiche pratique avec l'exemple de la paroisse d'Ambérieu-en-Bugey. Vous avez des initiatives dans votre paroisse, transmettez les à l'équipe ressources pour faire bénéficier à tous de votre bonne pratique

Fiche pratique : Organiser le lancement de la campagne du Denier et sensibiliser aux dons dans votre paroisse

Le lancement de la campagne du Denier est un moment clé dans la vie d'une paroisse. Bien préparé, il permet non seulement d'informer, mais aussi de mobiliser durablement les fidèles. Le groupement paroissial d'Ambérieu-en-Bugey – vallée de l'Albarine a mis en place, depuis l'année dernière en 2025, une série d'actions simples et efficaces pour sensibiliser au Denier. Les résultats parlent d'eux-mêmes : une progression significative des dons, passant de 36 233 € à 63 379 €, soit une hausse de 43 %. Nous avons recueilli pour vous quelques bonnes pratiques à retenir pour organiser un lancement réussi.

1. Un lancement marquant lors du week-end des Rameaux

Le week-end des Rameaux est une occasion idéale : forte affluence, moment symbolique, disponibilité des fidèles.

L'initiative de la paroisse d'Ambérieu :

- Des étiquettes accrochées aux branches de buis, distribuées gratuitement. Sur chaque étiquette : un message “pour” + un QR code renvoyant vers la page de don
- Distribution des prospectus Denier en complément
- Annonce en début de messe pour inviter les fidèles à s'informer
- Stand à la sortie de la messe pour répondre aux questions



L'objectif n'est pas de forcer, mais de susciter la curiosité et informer dans un cadre bienveillant.

2. Maintenir une communication régulière pendant 1 mois

Le lancement ne suffit pas : il doit être suivi d'une présence continue.

Canaux à activer :

- Site internet ou page de la paroisse / Newsletter

- Réseaux sociaux (facebook, instagram, oclocher, enoria etc.)
- Annonces à la fin des messes
- Affichages dans l'église

La finalité est de multiplier les points de contact pour toucher différents profils de fidèles et les rejoindre là où ils sont.

3. Rejoindre les fidèles aux moments clés de leur vie

Certains événements sont des occasions privilégiées pour rappeler le sens du don.

Actions possibles : Envoi de courriers de relance après :

- un baptême
- un mariage
- des funérailles

Ces courriers peuvent s'appuyer sur des modèles existants (pour plus d'informations contactez le service des dons du diocèse) et rappeler :

- le rôle de l'Église dans ces moments importants
- l'importance du Denier pour permettre cette mission

Une approche personnalisée, qui fait le lien entre expérience vécue et soutien concret.

4. Relancer en fin d'année avec l'argument fiscal

La fin d'année est un moment stratégique pour les dons. À mettre en place :

- Une newsletter de relance fiscale (possibilité de repartager la newsletter envoyée par le diocèse lors du sprint fiscal de fin d'année).
- Un message clair sur les avantages fiscaux du don

Cela permet de toucher des donateurs qui n'ont pas encore contribué ou souhaitent ajuster leur don.

5. Intégrer le Denier dans la vie ordinaire de la paroisse

La sensibilisation passe aussi par des rappels simples et réguliers.

Exemple : Un mot dans la feuille de messe

Cela inscrit le Denier dans la durée, sans être intrusif.

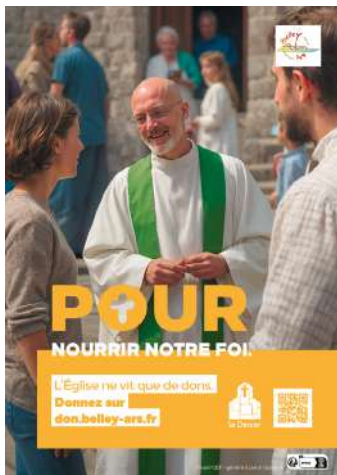
Ce qu'il faut retenir :

Le succès de la paroisse d'Ambérieu-en-Bugey repose sur trois piliers :

1. Un lancement visible et concret
2. Une communication régulière sur différents canaux
3. Une approche relationnelle et pédagogique

Plus qu'une campagne ponctuelle, il s'agit de faire du Denier une démarche comprise, incarnée et partagée par toute la communauté.

LES AFFICHES DE LA CAMPAGNE 2026



LE DEPLIANT

POUR PARTICIPER À LA VIE DE L'ÉGLISE, JE FAIS UN DON RÉGULIER AU DENIER !

Mandat de prélèvement SEPA
Merci de compléter ce formulaire, chargé de vous adresser un bulletin de don et signé, accompagné de votre feuille d'identité bancaire (obligatoire) à l'ordre de l'association Bellely-Ars.

J'inscris mon soutien à la mission de l'Église dans le temps :

J'autorise l'Association diocésaine de Bellely-Ars à demander à ma banque de prélever sur mon compte :

☐ **chèque mensuel** ☐ **chèque trimestriel**

Je donne :

☐ 20 € (soit 600 €) ☐ 40 € (soit 1200 €) ☐ 60 € (soit 1800 €) ☐ autre

Je m'engage à verser chaque mois la somme indiquée ci-dessus.

Mes coordonnées :

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
E-mail : _____
Téléphone : _____
Profession : _____
Fait à : _____ le : _____
Signature : _____

POURQUOI OFFRIR POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?

Le prélèvement automatique vous permet de participer avec régularité à la vie de l'Église.

Facile à mettre en place.

Évitez les oublis et les erreurs.

Offrez un soutien régulier à l'Église.

C'est simple et rapide !
L'association diocésaine de Bellely-Ars vous envoie un bulletin de don.

RUM (un peu partout)

MON DON AU DENIER EN PRATIQUE

COMMENT DONNER AU DENIER

Par chèque
Envoyez votre chèque à l'Association diocésaine de Bellely-Ars en l'accompagnant d'un bulletin de don complété, dans l'enveloppe réponse jointe.

Par prélèvement automatique
Pour que votre virement automatique à l'Église soit fait facilement, en envoyant le bulletin de don complété, dans l'enveloppe réponse jointe.

En ligne
Sur don.bellely-ars.fr

MON AVANTAGE FISCAL

Si vous êtes assujéti à l'impôt sur le revenu, vous pouvez bénéficier d'une réduction de 36 % sur le montant de vos dons.

34 € - 66 % - 66 €

100 €

Association diocésaine de Bellely-Ars
18 rue du Dr Jean RIGAUD
03000 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
don.bellely-ars.fr

Votre contact :
Service dons
service.dons@bellely-ars.fr
04 74 22 66 22

POUR NOURRIR NOTRE FOI.

L'Église ne vit que de dons.
Donnez sur don.bellely-ars.fr

la Dénée

TOUS UNE BONNE RAISON...

Si vous connaissez un peu l'Église, vous savez que la mission de l'Église est de servir les hommes et les femmes, de leur offrir un lieu de rencontre, de leur offrir un lieu de vie.

POUR QUE L'ÉGLISE NOURRISSSE NOTRE FOI

Il faut que l'Église soit un lieu de rencontre, un lieu de vie, un lieu de service.

Il faut que l'Église soit un lieu de rencontre, un lieu de vie, un lieu de service.

Il faut que l'Église soit un lieu de rencontre, un lieu de vie, un lieu de service.

POUR QUE L'ÉGLISE PUISSE SERVIR NOS FRÈRES ET SŒURS SOUFFRANTS

Il faut que l'Église soit un lieu de rencontre, un lieu de vie, un lieu de service.

Il faut que l'Église soit un lieu de rencontre, un lieu de vie, un lieu de service.

Il faut que l'Église soit un lieu de rencontre, un lieu de vie, un lieu de service.

POUR QUE LA PAROLE DE DIEU SOIT ÉCOUTÉE, VOUS SOULEVIEZ PERMET :

Il faut que l'Église soit un lieu de rencontre, un lieu de vie, un lieu de service.

Il faut que l'Église soit un lieu de rencontre, un lieu de vie, un lieu de service.

Il faut que l'Église soit un lieu de rencontre, un lieu de vie, un lieu de service.

BON À SAVOIR :
les différentes ressources de l'Église pour agir

LE DENIER
Le don est une manière de participer à la vie de l'Église.

LA GÎÈRE
Le don est une manière de participer à la vie de l'Église.

LE CASUEL
Le don est une manière de participer à la vie de l'Église.

OFFRANDES DÉMISSE
Le don est une manière de participer à la vie de l'Église.

POUR PARTICIPER À LA VIE CONCRÈTE DE L'ÉGLISE, JE DONNE AU DENIER !

Par chèque
Envoyez votre chèque à l'Association diocésaine de Bellely-Ars en l'accompagnant d'un bulletin de don complété, dans l'enveloppe réponse jointe.

Par prélèvement automatique
Pour que votre virement automatique à l'Église soit fait facilement, en envoyant le bulletin de don complété, dans l'enveloppe réponse jointe.

Mes coordonnées :

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
CP : _____ Ville : _____
E-mail : _____
Téléphone : _____
Profession : _____
Fait à : _____ le : _____
Signature : _____

LE KAKEMONO 2026

L'ÉGLISE CATHOLIQUE NE VIT QUE DE DON.



UNE SEULE RESSOURCE :

VOTRE GÉNÉROSITÉ !



POUR LES TRAITEMENTS ET SALAIRES

DENIER DE L'ÉGLISE

PRÊTRES SEMINARISTES PRÊTRES ÂGÉS LAÏCS SALARIÉS

 LIQUIDE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE PAR CHÈQUE EN LIGNE

 LES REQUIS FISCAUX SONT FOURNIS !

OFFRANDES DE MESSE

UN GESTE DE PARTAGE
UNE INTENTION DE PRIÈRE

 PRÊTRES PRÊTRES ÂGÉS

 PAR CHÈQUE EN ESPÈCES

 Combien donner ? À titre indicatif :
18 € pour faire célébrer une messe

POUR LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

QUÊTE

UN DON RÉGULIER
POUR LA PAROISSE PENDANT LA MESSE

 Pour les frais généraux

 CHAUFFAGE ÉLECTRICITÉ MOBILIER ENTRETIEN DÉCORATION

 PAR CARTE BANCAIRE PAR CHÈQUE EN ESPÈCES

CASUEL

UN DON OCCASIONNEL
POUR LA PAROISSE LORS D'UN BAPTÊME,
D'UN MARIAGE OU DE FUNÉRAILLES

 Pour les coûts
liés aux célébrations

 DOCUMENTS ÉLECTRICITÉ ENTRETIEN DÉCORATION

 PAR CHÈQUE EN ESPÈCES

APPEL AUX DONS PAROISSIAUX

Pour soutenir des actions paroissiales

 PAR CHÈQUE EN ESPÈCES

 LES REQUIS FISCAUX SONT FOURNIS !

POUR LES TRAVAUX ET GRANDS PROJETS

DONATIONS LEGS ASSURANCES-VIE

Pour les constructions
et les grands projets

 *Les legs faits à l'Église sont
exondérés des droits de succession

SOUSCRIPTIONS

Pour les projets immobiliers
particuliers de la paroisse

 LES REQUIS FISCAUX SONT FOURNIS !

POUR QUE L'ÉGLISE SOIT PRÉSENTE À CHAQUE MOMENT DE NOTRE VIE.



JE FLASHE, JE DONNE !

RENDEZ-VOUS SUR DON.BELLEY-ARS.FR



QUÊTE IMPÉRÉE DU VENDREDI SAINT

La quête impérée du vendredi saint est en faveur de la Terre Sainte, un soutien urgent à des chrétiens de plus en plus menacés.



RAPPEL - OBLIGATION D'ASSURANCE POUR L'ORGANISATION D'UN PÈLERINAGE PAROISSIAL

Est considérée comme un Pèlerinage ou voyage pastoral, toute manifestation poursuivant les buts cultuels dès lors que sa durée est supérieure à 24h et si le prix demandé comprend plus d'une prestation, payé par le participant de façon forfaitaire. (Cf. Art 5 du décret de l'Evêque de Belley Ars, EPA 18 décembre 2015 et article L 211).

Tout pèlerinage ou voyage pastoral validé par le diocèse est déclaré en vue de la mise en place des assurances et garanties légales. A défaut, les organisateurs et pèlerins ne bénéficient d'aucune assurance et garantie de l'Association Diocésaine Belley - Ars

Pour les questions d'assurance concernant l'organisation d'un pèlerinage paroissial, merci de vous rapprocher du secrétariat des Pèlerinages en contactant Mme Marilyn MALPON
Téléphone : 04 74 32 86 50 / Courriel : voyagespastoraux@belley-ars.fr

MISE EN GARDE AU SUJET DES ÉCRITS DE MARIA VALTORTA (1897-1961) ET DE LUISA PICCARRETA (1865-1947)

Le Saint Siège a publié récemment deux avertissements clairs et argumentés sur deux fidèles italiennes, dont les écrits, quoique populaires, ne peuvent prétendre au titre de « révélation » et présentent un danger pour la foi et l'expression de la spiritualité. Vous en trouverez le texte ci-dessous. Il convient donc de ne pas en faire la promotion dans nos paroisses et dans nos communautés.

1. Communiqué concernant les écrits de Maria Valtorta

Le Saint-Siège reçoit souvent des demandes d'éclaircissements de la part de clercs et de laïcs concernant la position de l'Église sur les écrits de Maria Valtorta, tels que l'ouvrage Le poème de l'Homme-Dieu, connu aujourd'hui sous le titre L'Évangile tel qu'il m'a été révélé, et d'autres publications.

À cet égard, il est rappelé que les prétendues « visions », « révélation » et « communications » contenues dans les écrits de Maria Valtorta, ou en tout cas qui leur sont attribuées, ne peuvent être considérées d'origine surnaturelle, mais doivent être considérées comme des formes littéraires que l'auteur a utilisées pour raconter, à sa manière, la vie de Jésus-Christ.

Dans sa longue tradition, l'Église n'accepte pas les Évangiles apocryphes et autres textes similaires comme normatifs, car elle ne reconnaît pas leur inspiration divine, et renvoie à la lecture sûre des Évangiles inspirés.

Communiqué du Dicastère pour la Doctrine de la Foi, 22 février 2025

2. Trois raisons pour lesquelles la spiritualité de Luisa Piccarreta n'est pas équilibrée

« – **Une raison théologique** : car la conception de la Volonté Divine semble trop mécanique et ne laisse pas suffisamment de place à la liberté humaine, au libre-arbitre de l'homme.

– **Une raison christologique** : car la doctrine de la réparation et de spiritualité victimale tient peu compte de l'amour miséricordieux et immérité du Seigneur; elle relativise son offrande libre et gratuite pour notre salut.

– **Une raison anthropologique** : en raison d'un trop grand pessimisme sur la nature humaine et d'une doctrine qui ne semble pas intégrer la Résurrection du Christ, l'espérance, la grâce sanctifiante.

Cette doctrine peut donc être source de confusion pour les croyants. Cela ne préjuge pas de la conduite exemplaire et des vertus de la Servante de Dieu. »

Lettre du Dicastère pour la Doctrine de la Foi adressée à la Conférence Épiscopale Française au sujet de Luisa Piccarreta (avril 2022)

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES EPISCOPATS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE



THE CATHOLIC CHURCH
IN THE EUROPEAN UNION

EN IT DE ES FR

STATEMENT
04.03.2026

Déclaration de la Présidence de la COMECE sur la décision de la Commission européenne concernant l'Initiative citoyenne européenne "My Voice, My Choice"

*Une décision suscitant de vives préoccupations : reconnaître la
subsidiarité tout en permettant l'utilisation explicite de fonds
européens pour l'avortement*

La Présidence de la COMECE salue la décision de la Commission européenne de ne pas soumettre au Parlement européen et au Conseil une proposition d'acte juridique visant à établir un nouveau programme de financement, comme le demandait l'Initiative citoyenne européenne (ICE) « My Voice, My Choice » et comme l'avait soutenu le Parlement. Cette décision reconnaît clairement la nécessité de respecter les limites des compétences de l'Union européenne et de garantir l'application du principe de subsidiarité.

Dans le même temps, la COMECE exprime sa vive préoccupation face au fait que la Commission indique explicitement que des fonds européens pourraient être utilisés pour assurer un accès transfrontalier à des « services d'avortement légalement disponibles, sûrs et abordables ». La Commission mentionne en particulier la possibilité de mobiliser le Fonds social européen Plus (FSE+) existant au moyen de modifications des programmes nationaux ou régionaux.

Le FSE+ a été initialement conçu pour promouvoir l'inclusion sociale, soutenir l'emploi et prévenir la pauvreté des familles — en particulier celles ayant des enfants. Réorienter cet instrument financier vers le financement d'avortements, y compris pour des femmes provenant d'États membres où l'accès est plus restreint, s'écarte de sa finalité première et risque de créer des tensions politiques plutôt que de renforcer la cohésion. Une telle approche ne constitue pas un véritable soutien aux femmes en situation de vulnérabilité. Au contraire, ce dont les femmes vulnérables ont réellement besoin — dans toutes les régions de l'Union — est une assistance sociale, économique et sanitaire efficace leur permettant de mener leur grossesse à terme sans subir de conséquences sociales ou économiques négatives pour elles-mêmes ou pour leur enfant. Nous rejetons par conséquent l'utilisation d'un fonds européen, initialement destiné à la lutte contre la pauvreté, pour financer des avortements transfrontaliers.

Au niveau des principes et des valeurs, qui doivent toujours guider l'action politique et les politiques de l'Union européenne, la COMECE réaffirme ce qui suit :

L'avortement direct — c'est-à-dire un acte volontaire comme fin ou moyen — est gravement contraire à la loi morale. Tel est l'enseignement constant de l'Église catholique. La recherche scientifique confirme de manière croissante que dès la fécondation un nouvel être humain vient à l'existence, doté d'une dignité intrinsèque et méritant la protection fondamentale due à toute vie humaine.

La COMECE réaffirme que ce dont l'Europe a véritablement besoin — si elle veut rester fidèle à ses valeurs fondatrices de dignité humaine, de solidarité et d'égalité — est un soutien concret et durable aux femmes en situation de vulnérabilité. Les femmes doivent être réellement aidées à accueillir la maternité et ne devraient jamais se sentir contraintes d'avorter en raison de pressions sociales ou économiques. Les politiques qui renforcent la protection de la maternité, le soutien aux familles et l'inclusion sociale sont celles qui promeuvent véritablement la dignité des femmes et renforcent la cohésion au sein de l'Union.

Enfin, nous exhortons fermement à ce que les questions touchant à la dignité intrinsèque de la personne humaine, au droit fondamental à la vie et à la protection des plus vulnérables ne soient jamais instrumentalisées dans le débat politique ni exploitées à des fins idéologiques.

SQUARE DE MEEÛS 19 – BE-1050 BRUSSELS | TEL. +32 2 235 05 10 | EMAIL: COMECE@COMECE.EU
WWW.COMECE.EU | TWITTER - FACEBOOK - INSTAGRAM: @COMECEEU

MOUVEMENT DU PERSONNEL

- **Jennifer PAYET**, déléguée ressources. Madame Jennifer PAYET succède à Madame Isabelle BERTIER qui est partie à la retraite.



Coordonnées : Service des dons

Téléphone : 04 74 32 86 33

Courriel : servicedons@belley-ars.fr

Présence les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 16h

« Jennifer, 42 ans déléguée ressources au sein de l'évêché.

Après un parcours professionnel divers et varié je suis heureuse et ravie d'intégrer l'équipe du diocèse de Belley-Ars. Je vis cette fonction comme une participation à la vie de l'église et de sa mission. »

- **Coline FURET-MAILLIER**, stagiaire au service de l'Art Sacré avec Madame Annick DOMERACKI, du 16 mars au 6 août 2026.



Coordonnées : Art Sacré

Téléphone : 04 74 32 86 33

Courriel : artsacre@belley-ars.fr

Présence du lundi au jeudi de 9h à 17h

« Actuellement étudiante en M2 Muséologie, Muséo-Expographie à l'Université de Haute-Alsace de Mulhouse, je réalise mon stage de fin d'étude au Service d'art sacré jusqu'en août 2026. À cette occasion, il m'a été confié la gestion de la réserve du diocèse, ainsi que la poursuite de l'inventaire des objets mobiliers des églises du secteur.

Je suis ravie d'intégrer ce stage, qui me permet d'approfondir mes connaissances en conservation d'objets d'art sacré, tout en évoluant au sein d'une équipe accueillante et bienveillante. »

AG DE L'HOSPITALITÉ DIOCÉSAIN

Le 28 février à Ars-sur-Formans s'est tenue l'Assemblée générale de l'Hospitalité de Lourdes.



Une centaine de personnes ont été accueillies par les sœurs à la Providence, et leur accueil chaleureux a contribué à l'ambiance fraternelle qui a marqué cette journée, journée de travail, certes, car les principaux sujets permettant à notre mouvement de fonctionner, ont été traités, mais dans un climat bienveillant et constructif.

Le père Griveaux nous a souhaité la bienvenue, et notre aumônier, le Père Jean-Luc Débarbouillé, tou-



jours très présent à nos côtes, a assuré ensuite l'animation spirituelle de ce samedi, sans oublier la messe à 11 heures à la Basilique.

En début d'après-midi, le Père Thierry des Rochettes a présenté le séminaire d'Ars, en décrivant parfaitement les enjeux liés à la formation des futurs prêtres, et l'appui nécessaire de chaque laïc, par une présence ou par la prière, à notre clergé.

Après avoir constaté une année 2025 réussie, tant sur le plan du pèlerinage lui-même que lors des rencontres de l'hospitalité, c'est un portrait de l'année 2026 que nous avons tenté de broser.

Au niveau des effectifs, il a été décidé de maintenir ceux de 2025 : ce sont donc 70 pèlerins aidés que nous espérons accompagner à Lourdes du 25 au 31 juillet 2026, accompagnés par 130 hospitaliers, un groupe famille qui grossit chaque année, un groupe jeunes avec l'aumônerie, et enfin un groupe de pèlerins hôtel.

Il faudra mobiliser 7 autocars pour amener à bon port cet effectif.

Un autre sujet important a pris une part importante dans les débats, la suite de notre brocante.

Pour aider financièrement les personnes ayant trop peu de ressources pour payer l'intégralité de

leur pèlerinage, l'hospitalité collecte tout au long de l'année des objets, meubles, livres bibelots, vaisselle et les stock dans des bâtiments prêtés par le diocèse, actuellement rue Arago dans la zone de Cenord à Bourg.

Le bâtiment étant vendu, il fallait trouver un autre lieu d'accueil, et le diocèse s'est engagé sur ce point, la brocante peut donc continuer, après un déménagement qui s'annonce lourd, même si notre brocante annuelle, le 12 avril prochain, permettra d'écouler une partie des produits conservés précieusement depuis plusieurs mois.

A noter aussi le rôle actif du Père Frédéric Pelletier, vicaire général, qui assure en permanence le lien entre le service des pèlerinages et l'hospitalité, pour garantir la continuité de notre mission, notre hospitalité étant un service du diocèse. Enfin, on peut établir un parallèle, certes modeste, avec l'afflux de catéchumènes dans nos églises depuis plus d'un an déjà.

Lors de cette assemblée générale, une petite dizaine de nouvelles personnes ont rejoint les rangs des hospitaliers, et ces candidatures spontanées se poursuivent : à chaque intervention pour présenter l'hospitalité lors de messes dominicales,

de nouvelles bonnes volontés se manifestent, preuve que le service du plus faible est une réalité bien vivante.

Pour l'hospitalité diocésaine de Lourdes, l'avenir se jouera aussi dans le renouvellement des troupes, chacun est invité à nous rejoindre, pour mettre en pratique la charité envers les plus fragiles.

*Pierre Guengneau,
Président de l'Hospitalité*

L'HOSPITALITÉ DIOCÉSAINNE
DE BELLEY-ARS
Organise sa
23^{ième}
BROCANTE
DIMANCHE
12 AVRIL 2026
8h à 17h
18 rue François ARAGO 01000 BOURG EN BRESSE
ENTRÉE LIBRE
Contact : Bureau des pèlerinages du diocèse de Belley-Ars
31, rue Dr Nodet 01000 Bourg en Bresse tel : 06 81 32 38 83
Ne pas jeter sur la voie publique PNB

CLÉOPHAS, UNE FORMATION DU DIOCÈSE

En octobre 2024 se déroulait à Bourg-en-Bresse la première des 8 rencontres d'une formation biblique sur 2 années intitulée « Cléophas ». Ouverte à tous, elle a pour objectifs de :

- Se laisser rejoindre par Jésus en écoutant sa Parole,
 - Revisiter les fondamentaux de la foi chrétienne,
 - Expérimenter la fraternité en Église,
 - Apprendre à témoigner du Christ
 - Célébrer le Christ avec d'autres.
- Dans le secteur Combe du Val / Montréal-La Cluse, Anne Turpault d'Outriaz et Pascale Pernet de Volognat ont accepté de faire un retour sur cette expérience.

LS : Quelles ont été vos motivations ?

Anne :



Retraitée depuis un peu plus d'une année, je suis mariée et maman de 5 jeunes hommes, tous engagés dans une vie professionnelle.

J'ai eu connaissance de cette formation Cléophas par des infos au fond de l'église de Saint-Martin-du-Fresne. La proposition qui était faite rejoignait mon désir d'approfondissement de la foi, mon désir d'une formation biblique plus approfondie et aussi de vivre une expérience et de rencontrer des chrétiens au niveau du diocèse, ce que

je n'avais pas eu l'occasion de faire jusque-là.

J'y suis allée avec tous ces désirs mais aussi une interrogation : « Qu'est-ce que l'Eglise institutionnelle va nous apporter ? »

Pascale :



Je m'appelle Pascale, j'ai trois enfants et quatre petits-enfants, je suis retraitée et j'habite à Volognat.

Je suis notaire paroissiale à Montréal. C'est le père

Alain, notre ancien prêtre, qui nous a parlé de cette formation. J'ai tout de suite été intéressée, et je n'ai pas hésité à m'inscrire afin de pouvoir y participer.

LS : Qu'est-ce que cette formation vous apporte ?

Anne : J'ai été très, très agréablement surprise par la qualité des enseignements qui nous ont été donnés ; par la diversité des personnes qui participent : hommes, femmes, de tous âges et de tous les coins du diocèse. J'apprécie cette richesse qui ne reflète pas uniquement la réalité de Bourg-en-Bresse.

Cela a vraiment nourri ma foi, exercé ma curiosité par rapport à la Bible. Il y a des tas de choses que je n'avais pas réalisé comme, dans l'Ancien Testament, le parcours suivi par le peuple juif et les différentes étapes par lesquelles il a passé.

J'ai aimé les échanges organisés en petits groupes et ceux, plus informels, au moment des repas, lors du covoiturage, qui permettent de rencontrer les gens de manière plus approfondie. Je trouve que c'est une expérience d'Eglise qui est vraiment intéressante et qui vaut la peine d'être promue.

Pascale :

On y apprend beaucoup de choses. Je trouve que les intervenants sont vraiment au top, en particulier sur l'Ancien Testament, que je connais beaucoup moins que le Nouveau. Je trouve les éclairages géopolitiques, historiques, vraiment intéressants.

Et surtout, on se sent un peu plus sûr de soi pour parler de notre foi après avoir entendu tant de choses qui nous ont éclairés. Les bases données, les pistes de réflexion, les relectures nous

aident à mieux en parler et à nous exprimer.

On aborde aussi d'autres façons de prier, comme la louange, et cela ouvre l'esprit et rend plus tolérant sur ces façons différentes de vivre sa foi.

Il y a aussi beaucoup d'échanges avec des personnes qui viennent des quatre coins du département, qui n'ont pas les mêmes façons de prier que nous...

C'est plaisant de se retrouver, l'ambiance est agréable et on finit par mieux se connaître.

Etre attentif à ce que les gens ressentent, même si c'est éloigné de nous, amène un échange toujours positif pour tout le monde.

C'est donc également intéressant du point de vue humain.

Elizabeth Roynard

FIXATION D'UNE CLOCHE A LA MAISON SAINT JEAN-MARIE VIANNEY



Mardi 3 mars une cloche a été fixée à l'extérieur de la chapelle de la maison Saint Jean-Marie Vianney à Bourg-en-Bresse.

Cette cloche prénommée « Pierre-Marie-Joseph » est un don de la famille Convert, elle a été bénite en 1949. Cette cloche a été utilisée pendant la rencontre mondiale des prêtres

au sanctuaire d'Ars en 2018. Depuis la cloche attendait de sonner à nouveau. Le support a été refait par l'entreprise ADS Metallerie à Saint Maurice de Rémons. La cloche résonne désormais lors des offices qui sont célébrés dans la chapelle.



JOURNÉE DE RÉCOLLECTION DIOCÉSAIN À L'ABBAYE DES DOMBES



La recollection des salariés de l'association diocésaine a eu lieu mardi 10 mars 2026 à l'Abbaye Notre Dame des Dombes. La journée a débuté par la messe avec la communauté du Chemin Neuf.



Puis, nous avons partagé un temps de lectio divina sur l'évangile du jour en petits groupes et lu la lettre du Pape Léon XIV sur le Carême. Après le repas nous avons visité l'abbaye et son histoire.

Il y a environ 1.000 ans, quelqu'un eut l'idée d'installer des digues

pour permettre de créer des étendues d'eau dans lesquelles sont introduits des poissons. La pisciculture a permis d'améliorer la vie des habitants de la Dombes ; et s'est donc répandue petit à petit dans toute la région. Cependant, de nombreuses maladies se développent avec l'humidité de l'air. Pour enrayer ce problème de santé la solution va venir de l'évêque de Belley, Mgr de Langalerie. Il va avoir l'idée de faire venir des moines car les moines sont nombreux à cette époque et savent travailler la terre. L'évêque doit sûrement penser à l'exemple de monastère comme Cîteaux où les moines cisterciens ont fait un grand travail d'assainissement. Mais cela ne va pas être si simple pour Mgr de Langalerie de trouver des moines qui acceptent de venir s'installer dans cette région aux 1000 étangs. Il va rece-

voir beaucoup de refus. En 1858, il fait un pèlerinage à Notre Dame du Verdelaïs près de Bordeaux durant lequel il va rencontrer le Père Abbé d' Aiguebelle. Il faut savoir qu'Aiguebelle est un monastère alors en pleine expansion et que le Père Abbé cherche un lieu où construire un nouveau monastère pour envoyer ses moines. Et Mgr de Langalerie propose non seulement de trouver le lieu mais aussi de trouver les financements. Et c'est ainsi que 40 moines arrivent à l'Abbaye ND des Dombes en Octobre 1863. Soit 3 ans après le début de la construction. Ils arrivent à 40, mais 17 ans après ils seront 118 moines! Les moines vont être accueillis comme des héros. Et ils vont accomplir leur mission et vont assainir la région.

La communauté des moines vieillissant au fil des ans, c'est la communauté du Chemin Neuf qui arrive à l'Abbaye dans les années 2000. La communauté poursuit le travail des moines avec l'entretien du verger, la production de fromages à la ferme. L'abbaye demeure également un lieu de prière et de ressourcement avec des célébrations, des retraites, des formations proposées toute l'année. A l'entrée de l'abbaye un magasin propose à la vente des produits fermiers bio locaux (fromage, pommes etc.) ainsi qu'un espace librairie.

Une belle journée ressourçante dans un lieu qui vous accueille toute l'année.



LES LYCÉENS À LA DÉCOUVERTE DU PLUS GRAND MUSÉE DE FRANCE

Le Plus Grand Musée de France n'a ni murs, ni salles d'exposition, ni billetterie. Pourtant, il constitue bel et bien le plus vaste musée du pays : un immense patrimoine disséminé dans les 36 000 communes françaises. On le trouve surtout dans les églises, chapelles, mairies ou écoles, où reposent une multitude de chefs-d'œuvre souvent méconnus. Cette collection invisible dépasse, en nombre, celle du musée du Louvre.

Depuis 2018, la Sauvegarde de l'Art Français invite les lycéens à participer à sa campagne du Plus Grand Musée de France. L'objectif est à la fois simple et ambitieux : permettre aux jeunes de s'approprier le patrimoine qui les entoure et de devenir acteurs de sa préservation.



Dans notre diocèse, le programme « Les Lycéens à la découverte du Plus Grand Musée de France » a été porté par l'une des membres de la CDAS, également correspondante locale de la Sauvegarde de l'Art Français : Catherine Penez. Il se déroule en plusieurs étapes :
– Première étape : la présentation du projet.

En début ou en cours d'année, l'équipe pédagogique, le mécène partenaire, les conservateurs des Antiquités et Objets d'Art ainsi que les équipes de la Sauvegarde expliquent aux élèves leur mission : découvrir des œuvres d'art du patrimoine local, les étudier, en débattre, puis voter pour attribuer un don de 10 000 € à celle qu'ils jugeront prioritaire.

Ce moment d'échanges permet aussi de présenter les partenaires du projet et d'évoquer les métiers du patrimoine et de la culture.

– La journée de découverte sur le terrain.

Les lycéens visitent alors les œuvres en cours ou en attente de restauration, accompagnés des élus locaux, de leurs enseignants, de conservateurs et des équipes de la Sauvegarde. C'est d'ailleurs lors de cette journée, le 12 mars dernier que les

élèves du lycée des Sardières ont découvert cinq œuvres proposées à leur réflexion. Ils ont commencé par le tableau du Calvaire dans l'église de Jasseron, présenté par Paul Cattin, notre ancien archiviste diocésain.

La visite s'est poursuivie à l'église de Servignat, où leur a été dévoilée une statue de Piétà, en présence notamment du père Pierre-Yves Monnoyeur, affectataire.



Vers 11h30, le bus les a conduits à Courmangoux, où nous les attendions avec les élus de la commune, l'historien local Michel Gaillard, les responsables du patrimoine Jasmine Covelli et Anne-Cécile Desbordes. Nous leur avons présenté le reliquaire de Saint Roch.



La journée s'est prolongée près du monastère royal de Brou, avec les explications sur la statue du Prisonnier politique, avant de s'achever à Lent avec la cinquième et dernière œuvre : l'ancienne bannière de fanfare de Lent.

– Après la sortie, place aux recherches.

Accompagnés de leurs enseignants, les élèves approfondissent ensuite leur connaissance des œuvres : artiste, iconographie, contexte historique, état de conservation...

– Le concours d'éloquence.

Au lycée, chaque groupe défend une œuvre lors d'un concours d'éloquence. À l'issue des plaidoyers, les élèves votent pour choisir celle qui sera restaurée.

– L'année suivante : découverte du travail des restaurateurs.

Enfin, les lycéens peuvent alors suivre l'avancée de la restauration, soit dans l'atelier des professionnels, soit lors d'une présentation en classe.



Focus sur le reliquaire de St Roch de Courmangoux :

Les reliquaires jouent un rôle essentiel dans la tradition chrétienne. Ils ne se limitent pas à conserver des reliques : ils sont des objets de vénération, des œuvres d'art et des instruments liturgiques qui expriment la communion entre les fidèles et les saints.

A Courmangoux, il s'agit d'un reliquaire baroque en bois sculpté et doré à la feuille, prévu pour être adossé à un mur ou un retable. Plusieurs éléments sont désolidarisés, le reliquaire ne tient plus verticalement sans appui et les parties en bois ont subi une attaque d'insectes xylophages le fragilisant encore davantage.

Quant au contenu du reliquaire : nous dénombrons sept reliques de première catégorie, c'est-à-dire des reliques corporelles de saints importants. Sont identifiés par de petits papiers manuscrits : Saint Aymeric, Saint Sylves, Saint Antoine ermite, Saint Julien, Saint Clair et Saint Roch. La septième et dernière relique mais importante

par sa taille n'est plus identifiée, l'encre sur le papier s'est effacée. Le Saint patron local étant Saint Oyen, vocable de l'église et représenté par plusieurs œuvres d'art, cette dernière relique pourrait être de Saint Oyen. Une recherche sur les visites pastorales et autres authentiques pourraient nous permettre de lever le doute. On sait à l'appui des sceaux épiscopaux apposés au dos du reliquaire que la dernière inspection des reliques remontent à 1910 sous Mgr Labeuche.

Ce reliquaire rappelle les vénéractions courantes dans le passé envers les Saints intercesseurs. A Courmangoux par exemple, un pèlerinage était dédié à Saint Clair, car invoqué pour les maladies des yeux. Si ce pèlerinage n'est plus désormais pratiqué, la communauté locale reste attachée à faire mémoire des témoignages de cette foi chrétienne. Ce reliquaire rappelle la présence des saints, leur exemple et leur intercession. Par leur beauté et leur symbolique, ils invitent chacun à contempler l'action de Dieu à travers les saints et l'histoire humaine.

Annick Doméracki
CDAS

Nb : à ce jour, nous ne savons pas encore quelle œuvre a été sélectionnée par les lycéens.

RANDO SAINT JO ROUTE DE CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE

Dans la nuit du 20 au 21 mars a eu lieu la troisième édition de la rando St Jo, une randonnée nocturne hors du commun rassemblant plus de 1800 personnes.

Ces marcheurs ont rejoint Ars par 4 itinéraires différents: Saint Cyr au Mont d'Or, Dardilly, Belleville et -nouveau pour cette édition 2026- Châtillon-sur-Chalaronne. Sur cette dernière route, c'est près de 300 personnes (venant de tout le département de l'Ain) qui se sont retrouvées à l'église pour la messe de St Joseph célébrée par le vicaire général le père Pelletier avant de partir dans la nuit à la lumière des flambeaux.



Sous la voûte étoilée ils ont prié, marché, chanté et fait l'expérience du silence de la nuit. Le parcours d'un trentaine de kilomètre était ponctué par des ravitaillements bienvenus et le passage de portes symboliques (Joie, Foi, Silence, Lumière)



Les pauses à l'église de Saint-Trivier-sur-Moignans et à la chapelle de Chanteins.



Vers 6h du matin à l'aube les marcheurs des différentes routes sont arrivés au sanctuaire d'Arspour un temps d'adoration à la basilique, suivi d'un mûchon festif. Pour les Chatillonnais, cette première édition a rassemblé avec beaucoup d'enthousiasme de nombreux bénévoles et marcheurs, sans oublier les prêtres et séminaristes qui étaient présents tout au long de la marche pour proposer aux marcheurs écoute, prière et confessions. À vos agendas ! La prochaine édition de la rando Saint Jo aura lieu le 19 mars 2027.

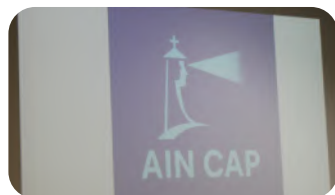
Claire Gindre, organisatrice de la route de Châtillon



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Mercredi 4 mars 2026, 150 personnes se sont rassemblées pour réfléchir lors d'un premier point d'étape de l'écriture de nos orientations diocésaines à l'Enseignement catholique.

Temps d'appropriation de l'étape en établissement permettant de s'approprier par un jeu de cartes le contexte global de l'enseignement catholique aujourd'hui. Un temps de conversation spirituelle permettant de relier nos futures orientations à l'évangile.



Un temps de forum ouvert permettant, collectivement d'esquisser nos futures orientations autour de 4 axes, OSER, ESPERER, PRENDRE SOIN et RAYONNER.

Zoélie nous a aidés à animer musicalement cette journée, commencée par un temps de prière et se clôturant par un temps participatif où chacun a pu s'approprier « *J'irai au bout de l'espérance* » !



L'équipe pilote est rentrée maintenant dans la phase d'écriture. RDV le vendredi 18 septembre 2026 à Ars pour la promulgation des orientations



diocésaines.

RESPONSABLE DE LA MAISON D'ACCUEIL DE LA PROVIDENCE

La vocation du sanctuaire d'Ars est d'accueillir fraternellement les milliers de visiteurs qui, chaque année, y passent ou y séjournent. Tous les acteurs du sanctuaire sont participants de cet accueil inconditionnel, dans un esprit de mission, à l'exemple de Saint-Jean Marie Vianney, le Saint Curé.

Pour accompagner le développement du Sanctuaire, le diocèse recrute le responsable (H/F) de la maison d'accueil « La Providence », hôtellerie située à Ars-sur-Formans, et dont l'histoire remonte à l'époque du Curé d'Ars. La Providence possède, avec des logements annexes, une capacité d'accueil de près de 200 personnes.

Le responsable aura pour mission principale de veiller à l'hébergement et la restauration des pèlerins et visiteurs à la maison d'accueil avec l'aide de la communauté de la SVA « Donum Dei ».

La SVA « Donum Dei » a été appelée en 2006 par l'évêque de Belley-Ars. Une communauté de sœurs est présente à Ars. Elle participe à la vie du sanctuaire et à la mission d'accueil en y assurant l'hébergement et la restauration.

Missions

Sous l'autorité du directeur du Sanctuaire, et avec l'aide des membres de la SVA Donum Dei, le responsable de la Providence aura pour mission de veiller à la bonne marche de l'hôtellerie. Il sera chargé :

- de superviser les réservations et d'en gérer les priorités, en lien avec le sanctuaire,
- de veiller au respect strict des mesures d'hygiène et de sécurité et de faire réaliser les contrôles réglementaires obligatoires,
- d'assurer la gestion immobilière et l'entretien des bâtiments, avec le soutien des responsables du sanctuaire et du diocèse,
- d'être force de proposition dans l'établissement des grands travaux et des investissements,

- d'assurer la gestion administrative et financière, en particulier de préparer les exercices budgétaires, la politique tarifaire, le reporting,
- d'assurer le lien avec les fournisseurs et de négocier les contrats d'achats et de prestations,
- de proposer les actions de communication mettant en valeur la maison de la Providence,
- de superviser l'expérience client,
- d'être en lien avec les bénévoles et d'organiser les demandes d'aide auprès d'eux,
- d'être en lien avec l'Ecole du Petit Berger située à Ars.

Profil recherché

De formation supérieure, ayant une expérience dans la gestion d'une maison d'accueil :

- Vous souhaitez mettre vos compétences techniques et vos qualités humaines au service de l'Eglise, en collaboration avec des prêtres et religieux, ainsi que des bénévoles.
- Vous justifiez d'une compétence confirmée en animation d'équipe et en gestion de projets.
- Motivé par la vocation spirituelle du Sanctuaire d'Ars, vous connaissez la vie religieuse et avez une expérience du travail en milieu ecclésial.
- Vous êtes ouvert d'esprit et appréciez la dimension interculturelle de la mission.
- Vous maîtrisez la langue anglaise.

Type de contrat : CDI à temps complet

Lieu : Ars-sur-Formans (01)

Rémunération : à définir selon profil.

CV et lettre de motivation à adresser à Madame Nadine LAURENT :
nadine.laurent@belley-ars.fr

Les rdv DANS LE DIOCÈSE



Retrouvez les événements diocésains dans l'agenda du site diocésain : www.catholique-belley-ars.fr ou en flashant le QR Code ci-dessus

AGENDA

- Mardi 31 mars : Messe chrismale à Notre-Dame de la Miséricorde à 17h



- Semaine sainte jeudi 2, vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 avril : horaires près de chez vous à retrouver sur MessesInfo. La semaine sainte à suivre en direct sur RCE, KTO ou sur le Jour du Seigneur
- Du 6 au 12 avril : Pèlerinage des 3ème et des lycéens à Assise
- Dimanche 12 avril : Brocante de l'Hospitalité de 8h à 17h à Bourg
- Samedi 18 avril : Marche avec l'évangile à Evosges
- WE 18-19 avril :
 - Formation des futurs diacres à Bourg-en-Bresse
 - WE Feu à Belley, 18-35 ans
- Samedi 25 avril :
 - Préparation à la confirmation à Bourg-en-Bresse
 - Fête de la Saint Pierre Chanel au sanctuaire de Cuet
- Mardi 28 avril : Soirée des associations et mouvements autour de la Famille de 18h30 à 22h à la salle des Pays de l'Ain à Bourg

Bienvenue à la fête de Saint Pierre Chanel

Jubilé du 185^e anniversaire de son martyr

Samedi 25 avril 2026

Sanctuaire de Cuet / Montrevel-en-Bresse - Diocèse de Belley-Ars



SAINT PIERRE CHANEL
1803 - 1841

« Il en institua douze pour qu'ils soient avec lui et pour les envoyer proclamer la Bonne Nouvelle » Marc 3-14

« Na fakanofonofa e ia le tinoagafulu tupu lua, ke nonofo faka tasi mo ia ti mo kakau latou ke ano o faka mafola le Logo Manuia » Maleko 3-14

7h45 Marche pèlerinage

Cras-sur-Reyssouze (devant l'église)
Sanctuaire de Cuet

8h45 Collation

Malafretaz

10h30 Messe solennelle

présidée par
Monseigneur Jean-Yves Riocreux

12h Verre de l'amitié Buffet fraternel partagé

(chacun apporte un plat)

Vente de frites, boissons et café



Photo © Philippe Viret - Tous droits réservés - Association de la paroisse

15h Témoignage de Mgr Jean-Yves Riocreux

Découverte du nouveau
parcours musée

16h30 Procession et Vêpres



SANCTUAIRE SAINT PIERRE CHANEL - CUET

04 74 30 80 50 - accueil@paroisse-montrevel.fr

Pélé VTT du 6 au 10 juillet de Bourg-en-Bresse à Cuet



Pour cette 5ème édition du Pélé VTT, nous partirons de Bourg-en-Bresse, pour aller à la découverte de Cuet, qui abrite le Sanctuaire de Saint Pierre Chanel.

Le Pélé VTT est une belle aventure qui nous est offerte pour découvrir qui est Jésus, approfondir notre relation avec Lui et partager de beaux moments avec d'autres jeunes

de notre âge à travers les belles vallées de notre diocèse.

Inscription : Pélé VTT Belley-Ars 2026

Pèlerinage à Lourdes du 25 juillet au 31 juillet 2026



Cette année le pèlerinage diocésain à Lourdes aura lieu du 25 au 30 juillet. Un pèlerinage spirituel et fraternel ouvert à tous : enfant, jeune, adulte, service, mouvement.

Inscription : Pèlerinage diocésain à Lourdes

Renseignements et contact auprès

du secrétariat du service des pèlerinages : Mme Marilyn MALPON

Téléphone : 04 74 32 86 50 / Courriel : voyagespastoraux@belley-ars.fr

Ecole de prière Jeunes à Belley du 16 au 22 août 2026



L'EPJ est organisée par la Pastorale des Jeunes pour tout jeune de 7 à 17 ans (dans l'année de l'EPJ), qui désire vivre une semaine à l'école du Seigneur, dans la joie, la prière et la fraternité.

La prochaine édition de l'école de prière aura lieu à l'Institution Lamartine à Belley du 16 au 22 août 2026.

Inscription : EPJ



Sommaire

Editorial	p. 01
Agenda de notre évêque	p. 02
Informations officielles	p. 05
Vie du diocèse	p. 22
Offre d'emploi	p. 35
Les rendez-vous dans le diocèse	p. 37



Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars

EPA 2026 - N°04: 1^{er} Avril 2026

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : SDPC 01, M. Quioc, DDEC, CDAS, Paroisse de Châtillon-sur-Chalaronne, Elizabeth Roynard, Claire Gindre, Marilia Ajagama

Contact : Service Diocésain de la Pastorale de la Communication

31, Rue du D^r Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

<https://catholique-belley-ars.fr/>